

Activités commerciales d'une société effectuées sur Internet

Ce formulaire s'adresse à toute société qui, dans son année d'imposition, a des revenus provenant d'activités commerciales effectuées sur Internet.

La société a de tels revenus si elle est, notamment, dans l'une des situations suivantes :

- elle vend des produits ou des services via son propre site Internet, généralement à l'aide d'un système de panier d'achat virtuel, et les opérations de paiement sont traitées par elle ou par une tierce partie;
- elle exploite un site Internet ou une plateforme numérique¹ permettant de mettre en relation des vendeurs et des consommateurs;
- elle vend des produits ou des services sur des sites Internet de ventes aux enchères ou de petites annonces, ou par le biais de plateformes numériques;
- elle gagne des revenus via des plateformes d'économie collaborative²;
- elle gagne des revenus relatifs à la distribution d'applications via une plateforme de téléchargement ou aux achats intégrés effectués dans ses applications;

- elle gagne des revenus publicitaires ou des revenus d'affiliation³ par l'entremise de son site Internet⁴;
- elle gagne des revenus publicitaires ou des revenus d'abonnement, ou obtient des commissions ou des commandites, par le biais de médias sociaux ou de blogues⁵;
- elle reçoit une rémunération, autrement qu'en espèces, en lien avec ses activités commerciales effectuées sur Internet⁶;
- elle reçoit des revenus d'abonnement à une plateforme numérique de diffusion de contenu.

Vous devez joindre ce formulaire à la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17).

1 Renseignements sur la société

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		Dossier	
01a	<input type="text"/>	01b	<input type="text"/>	IC 0001	<input type="text"/>
Nom de la société					Date de clôture de l'exercice
02	<input type="text"/>				05 <input type="text"/>
					A A A A M M J J

2 Sites Internet

Indiquez toutes les adresses des sites utilisés par la société dans le cadre de ses activités commerciales effectuées sur Internet. Si l'espace est insuffisant, joignez une copie du formulaire.

11	http:// 1.	<input type="text"/>	http:// 8.	<input type="text"/>
	http:// 2.	<input type="text"/>	http:// 9.	<input type="text"/>
	http:// 3.	<input type="text"/>	http:// 10.	<input type="text"/>
	http:// 4.	<input type="text"/>	http:// 11.	<input type="text"/>
	http:// 5.	<input type="text"/>	http:// 12.	<input type="text"/>
	http:// 6.	<input type="text"/>	http:// 13.	<input type="text"/>
	http:// 7.	<input type="text"/>	http:// 14.	<input type="text"/>



Notes

1. On entend par *plateforme numérique* un ou plusieurs sites Internet servant d'intermédiaire entre des utilisateurs et des tiers qui fournissent des informations, des contenus, des services ou des biens. Une telle plateforme organise les contenus et les rend accessibles aux utilisateurs. Ce terme désigne également une plateforme d'économie collaborative.

Généralement, l'exploitant d'une plateforme conserve un pourcentage des commissions sur les transactions pour avoir facilité la rencontre des parties.
2. Ces plateformes peuvent offrir, entre autres,
 - la location d'habitations, de logements ou d'unités d'hébergement touristique;
 - la location ou le partage d'espaces commerciaux, de bureaux, d'espaces de stockage ou d'espaces de stationnement;
 - la location de véhicules ou le transport rémunéré de personnes;
 - la livraison;
 - différents services à domicile, tels que des services de gardiennage, d'entretien ménager ou d'homme à tout faire.
3. On entend par *affiliation* une méthode de cybermarketing selon laquelle un éditeur (aussi appelé *affilié*) est rémunéré selon le trafic qu'il amène sur le site d'un annonceur ou le nombre de ventes qu'il lui permet de réaliser.
4. Il peut s'agir, par exemple, de revenus relatifs à
 - des publicités statiques affichées sur un site Internet de la société;
 - des programmes d'affiliation;
 - des programmes publicitaires;
 - tout autre type de programme basé sur le trafic d'un site Internet de la société.
5. Il peut s'agir, par exemple, de revenus provenant
 - de la monétisation de contenu en lien avec le visionnement de vidéos;
 - de la promotion de contenu par le biais de publications dans des médias sociaux ou sur des blogues.Les revenus provenant de la monétisation de contenu englobent les sommes reçues via les plateformes de partage de vidéos et déterminées selon le nombre de visionnements et plusieurs autres facteurs.
6. Il peut s'agir, par exemple, d'un voyage ou d'un cadeau que la société obtient en contrepartie de publications dans des médias sociaux ou sur des blogues et visant à promouvoir une marque.

